

Chargé de développement RH - F/H

Concours externes 2025 – Ingénieurs et techniciens - Profil de poste – IE n°18 – 4 postes

Emploi-type Chargé du développement des ressources humaines

Corps IE – Ingénieur d'études

BAP J – Gestion et pilotage

Spécialité Ressources humaines

RIFSEEP (régime indemnitaire fonctionnaire) Fonction : Chargé de domaine fonctionnel
Groupe : 3
Domaine : Ressources humaines - Siège

Affectation Département des Ressources Humaines (DRH), Siège, Paris

A propos de la Structure

Le Département des Ressources Humaines (DRH) propose et met en œuvre la politique nationale de gestion des ressources humaines de l'Institut et, ce faisant, organise la valorisation des emplois et des compétences des personnels ainsi que l'optimisation des conditions de travail.

Au sein du DRH, le Service Développement des Ressources Humaines assure le pilotage des procédures et des opérations de gestion concernant les personnels chercheurs et ingénieurs : recrutement, promotion, mobilité, recensement des besoins en personnels, préparation et suivi des arbitrages d'emplois. Ce service participe également à la définition d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et à la mise en œuvre de ses outils, et enfin, à la formation professionnelle des agents tout au long de leur carrière.

Au sein du SDevRH, le pôle Accompagnement et Mobilité des Chercheurs (AMC) composé d'une responsable et de 2 chargé(e)s de développement RH, a pour missions principales :

- L'accompagnement et l'instruction des mobilités des chercheurs
- L'accompagnement RH post-évaluation des chercheurs.

Missions

Au sein du pôle Accompagnement et Mobilité des chercheurs (AMC), la personne recrutée aura pour mission, avec deux autres personnes, de conseiller et d'accompagner les chercheurs de l'Inserm dans le déroulement de leur carrière en interaction avec les délégations régionales, les instituts thématiques, les Commissions Scientifiques Spécialisées, les différents départements du siège et les différents bureaux du DRH.

Ces activités se feront sous la responsabilité de la Coordinatrice du pôle Accompagnement et Mobilité des Chercheurs (AMC).

Activités principales

Coordonner et piloter l'instruction des demandes de mobilité (individuelle / d'équipe) et donner un avis d'opportunité RH à la Direction générale :

- Informer et conseiller les chercheurs sur les dispositifs RH à leur disposition pour cadrer leur projet de mobilité ;
- Solliciter les avis des experts en fonction du projet que le chercheur envisage ;
- Expertiser avec une dimension RH nationale la demande de mobilité en cohérence avec la politique stratégique de l'Institut et les intérêts particuliers de l'agent.

Piloter l'accompagnement RH et scientifique des chercheurs suite à l'évaluation de leur activité par les Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS) :

- Représenter le DRH lors des réunions des CSS ;
- Organiser et conduire les entretiens individuels des chercheurs en partenariat avec les CSS, le Département de l'Evaluation (DEV), les acteurs Ressources Humaines des Délégations régionales ;
- Etre force de proposition pour déterminer l'accompagnement à mettre en œuvre auprès des chercheurs identifiés ;
- Assurer l'interface entre les différents acteurs ciblés pour accompagner les chercheurs.

Proposer, concevoir et piloter la mise en place de projets en Gestion des Ressources Humaines (GRH) Chercheurs :

- Piloter et/ou participer à des groupes de travail ;
- Développer des outils de communication interne ou externe ;
- Réaliser des analyses statistiques / études prospectives / présentations orales ;
- Participer à la réflexion sur l'amélioration des procédures et outils de suivi en lien avec l'activité du pôle et participer à l'évolution des applications RH.

Activités associées

-

Connaissances

- Avoir une connaissance générale du milieu de la recherche et de son organisation ;
- Avoir une bonne appréhension du métier de chercheur (organisation de leur activité, environnement immédiat, contraintes au travail...) ;
- Avoir des connaissances sur l'organisation de l'Inserm ;
- Maîtriser les aspects réglementaires en lien avec l'activité décrite ;
- Avoir une bonne compréhension des enjeux de la gestion des ressources humaines.

Savoir-faire

- Avoir des qualités rédactionnelles et une très bonne maîtrise de la langue française ;
- Transmettre, restituer et synthétiser l'information ;
- Savoir mener un entretien de diagnostic professionnel et un process d'accompagnement ;
- Savoir faire face aux difficultés rencontrées dans les situations d'accompagnement ;
- Savoir conduire des entretiens et des réunions de travail ;
- Prioriser, gérer les urgences et respecter des délais ;
- Maîtriser la pratique des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint, Access...)
- Maîtrise de l'anglais.

Aptitudes

- Sens de l'écoute, du dialogue, de la communication
- Sens de la diplomatie, excellentes qualités relationnelles

- Discrétion professionnelle et confidentialité
- Rigueur, méthodologie et sens de l'organisation
- Autonomie, réactivité et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à conduire un projet.

Spécificité(s) et environnement du poste

- Présence aux sessions des commissions d'évaluation de l'activité des chercheurs

Expérience souhaitée

- Expérience en ressources humaines dans le secteur public

Diplôme(s) souhaité(s)

- Ressources humaines

Diplôme requis

- Titre ou diplôme de niveau 6 minimum (anciennement II).

Environnement de travail

Temps de travail

- Temps plein
- Nombre d'heures hebdomadaires : 38h et 30mn
- Congés Annuels et RTT : 32 jours ouvrés et 13 jours de RTT

Activités télétravaillables

☒ OUI * ☐ NON

* A discuter avec le responsable hiérarchique

Rémunération

Selon la grille indiciaire correspondant au corps de recrutement, une reprise d'ancienneté selon le niveau d'expérience et un régime indemnitaire (RIFSEEP) correspondant à la fonction occupée.

Rémunération indicative brute moyenne mensuelle inclus IFSE* (sur la base d'un indice moyen de rémunération) : **2 560 €**

** Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise*

Pour en savoir +

- Sur l'Inserm : <https://www.inserm.fr/> ; site RH : <https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx>
- Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : emploi.handicap@inserm.fr